



## CR du Conseil de quartier : Bruyères / Chassagnolle

Le 15.11 à 19h30 / Lilas en scène

**Présent.es** : Lionel BENHAROUS, le Maire, Christophe PAQUIS, le Maire Adjoint en charge de l'espace public, Valérie LEBAS, Maire Adjointe en charge des séniors et des solidarités et Mathias GOLDBERG Conseiller municipal, en charge de la démocratie participative.

### Introduction de M. le Maire

Plusieurs aspects à prendre en compte dans l'aménagement de la Ville :

- Certains travaux s'imposent à la Ville, c'est notamment le cas des travaux réalisés par des concessionnaires publics (eau, gaz, etc) ;
- Certains travaux se réalisent grâce aux possibilités offertes par des partenaires qui financent la majeure partie des aménagements (ex : abords des gares de métro, la refaçon de voies après le passage de la géothermie, le *Grand Chemin*)
- Enfin, certains travaux sont réalisés par la Ville pour s'adapter aux nouveaux enjeux : faire face au réchauffement climatique, permettre de nouvelles mobilités, moderniser le patrimoine communal etc.

### Partie 1 : Aménagements dans le quartier

#### Travaux évoqués :

- 2023 : l'aménagement de l'allée Jean Monnet par la Ville
- En cours :
  - o construction de logements au 66 rue de Paris
  - o Installation des réseaux de géothermie
- en 2024/2025 : construction de logements au 23 rue des Bruyères/26, rue du Coq français
- en 2025 :
  - o requalification de la rue de Paris avec la création d'une piste cyclable sécurisée de l'avenue Clémenceau à la Mairie et de la rue des Bruyères à la Porte de Paris
  - o aménagements pour l'apaisement de la rue de Noisy-le-Sec

#### Questions sur les aménagements :

- **Géothermie** : diverses questions sur les possibilités de raccordement. Toutes les copropriétés et bailleurs qui pouvaient être raccordées ont été sollicités par la société publique locale UNIGEO.
- **Plan Vélo** : question sur la construction des axes du « plan vélo » : permettre une traversée sécurisée Nord/Sud et Est/Ouest de la Ville.
- **Voie** : question sur le revêtement de la chaussée des rues des Villegranges et Chassagnolle : ces rues ne sont pour l'instant pas programmées dans le plan des travaux.



- **Nature en Ville** : question sur l'abattage d'arbres rue Noisy : lié à un diagnostic phytosanitaire relevant la dangerosité des arbres – atteints par un champignon, ils peuvent s'effondrer sur la voie publique.

## Partie 2 : Temps de discussion :

### → **Commerce :**

- Question sur le maintien des terrasses des commerçant.es en hiver. Pour rappel, l'extension des terrasses a été décidée pendant le COVID pour soutenir le commerce. La charte des terrasses en cours de révision avec des réflexions notamment sur les horaires et les périodes d'installation.
- Question sur le choix des commerces implantés sur la Ville : principe légal de liberté d'implantation des commerces en France, la Ville n'a qu'une marge de manœuvre très limitée ( par exemple la préemption, très coûteuse, doit être justifiée).

### → **Urbanisme :**

- Question sur la création d'une « charte des promoteurs » : un travail est en cours de réalisation par les services municipaux. Cependant, cette charte ne pourra pas être contraignante réglementairement, seul le Plan local d'urbanisme (PLUI) définit les règles applicables.

### → **Aménagements/ travaux :**

- Action de la Mairie face au délai non respecté des travaux par les concessionnaires : seule possibilité actuelle, le Maire peut prendre un arrêté interruptif de travaux. La Ville va évaluer la possibilité de mise en place d'une redevance sur l'espace public pour les concessionnaires.
- Aménagement de la rue Noisy-le-Sec : voirie qui est à cheval sur deux villes, Les Lilas et Bagnolet. Un travail doit être mené en commun sur la réfection de la voie.

### → **Opérateurs Internet** : rencontre faite entre l'opérateur principal, Orange, et la Ville pour réfléchir à un nouveau dispositif de sécurisation des armoires.

### → **Collecte des déchets** : Plusieurs questions sur le changement du marché des ordures ménagères d'Est Ensemble. Ce nouveau marché a pour objectif de diminuer le ramassage des ordures ménagères pour augmenter les collectes de déchets qui seront valorisés (déchets alimentaires, cartons, etc). Quelques difficultés ont été recensées lors du renouvellement : la Ville fait le lien avec les services d'Est Ensemble sur tous les points qui nous sont remontés par des habitant.es.

### → **Communication** : absence de CR des Conseils de quartier sur le site de la Ville et de réponse sur certains messages « Lilanaute ». Une refonte prochaine du site Internet est prévue.

<b>Le prochain Conseil de quartier aura lieu au printemps 2024</b>
--------------------------------------------------------------------

D'ici là, comment contacter mes élu.es ?

- **Permanence d'élus.es** à l'Hôtel de Ville tous les jeudis à 18h et dans un quartier un samedi fois par mois ;
- **Rencontres de proximité** avec les élu.es en pied d'immeubles ;
- **Facebook Live** du Maire avec questions/réponses.